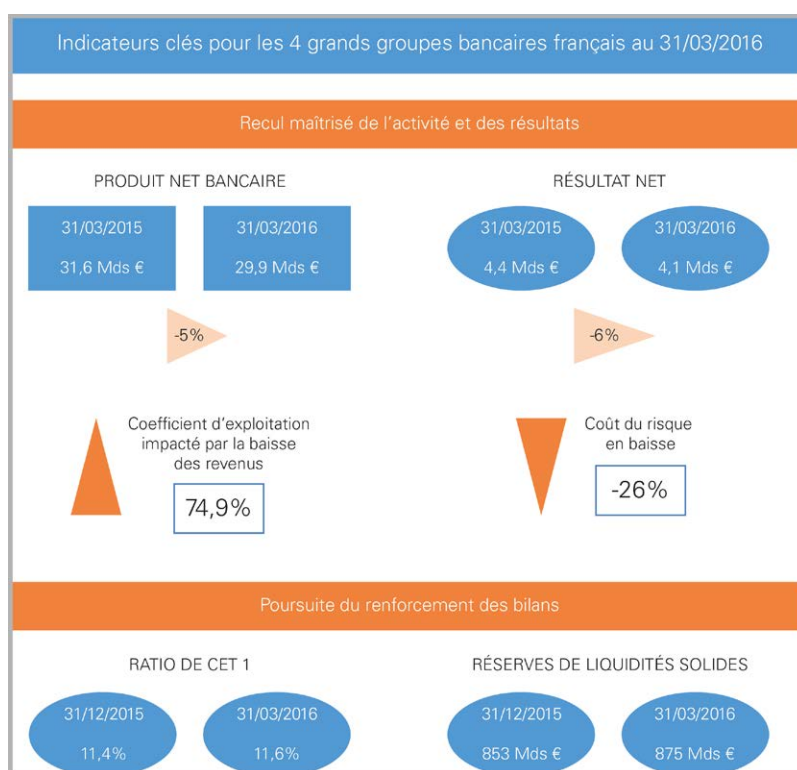


# Performance des grands groupes bancaires français au 31 mars 2016

**Remarque liminaire :** Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole SA) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

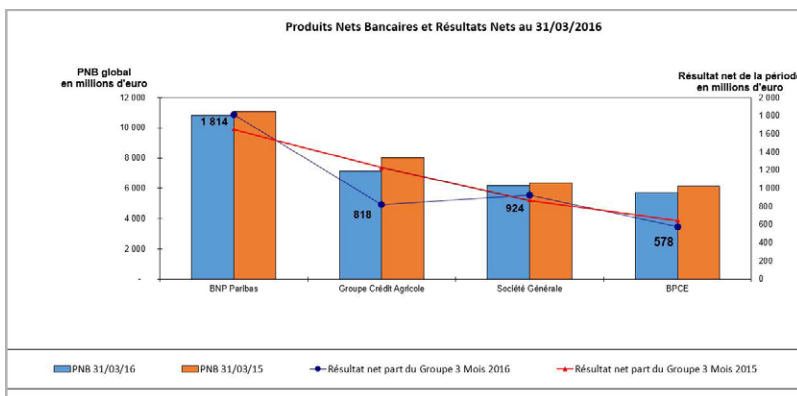
## Chiffres clés au 31 mars 2016 (1er trimestre)



[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Dans un environnement économique contraint, les établissements poursuivent leur stratégie de transformation engagée depuis plusieurs années caractérisée par le recentrage des activités sur les métiers cœurs, la réduction des risques pondérés, une gestion prudente de la liquidité et le renforcement de leurs fonds propres.

Le premier trimestre 2016 traduit un recul maîtrisé des revenus et des résultats: à 29,9 milliards d'euro, le produit net bancaire cumulé des quatre groupes affiche une baisse limitée de 5% par rapport à la même période l'an dernier. Les résultats cumulés dégagés sont en recul de 6%, à 4,1 milliards d'euro.



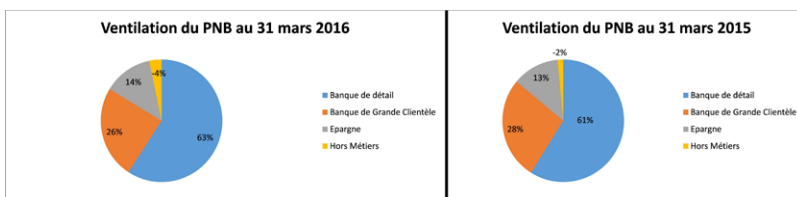
[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2016

A noter qu'à l'exception de ce 1er graphique présentant le produit net bancaire et le résultat net du Groupe Crédit Agricole, les graphiques suivants présentent une information se rapportant au groupe Crédit Agricole SA dans lequel les Caisses Régionales ne sont plus consolidées (conformément à la décision du groupe du 17 février 2016) et non du Groupe Crédit Agricole qui les intègre à 100 % (le communiqué de presse du 12 mai 2016 analysant les résultats du groupe Crédit Agricole SA).

### Répartition des revenus par activités

Malgré une activité commerciale soutenue observée dans tous les métiers, le produit net bancaire cumulé des quatre groupes s'établit à 29,9 milliards d'euro au 1er trimestre 2016, affichant un recul de de 5% par rapport à la même période l'an dernier (-1,7 milliards d'euro). Cette baisse est principalement attribuable à la Banque de Grande Clientèle, notamment dans les activités de marché et services aux investisseurs qui subissent les effets de conditions de marché difficiles.



[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2016

### Éléments non-opérationnels et non récurrents

Deux éléments considérés par tous les établissements comme non opérationnels continuent d'être retraités dans la présentation et l'analyse de leurs résultats : la réévaluation de la dette propre et le risque de crédit propre inclus dans la valorisation des dérivés. La communication sur ces deux retraitements comptables désormais récurrents reste différente d'un groupe à l'autre :

- BNP Paribas : produit global de 365 millions d'euro intégrant à la fois le spread émetteur et la DVA.
- BPCE : produit généré par la réévaluation de la dette propre à hauteur de 7 millions d'euro.
- Société Générale : charge de 111 millions d'euro au titre de la DVA et produit de 782 millions d'euro relatif à la réévaluation de la dette.
- Crédit Agricole SA : produits comptabilisés à la fois sur la DVA (+13 millions d'euro) et le spread émetteur (+19 millions d'euro).

Le groupe Crédit Agricole SA souligne le caractère atypique de ce premier trimestre qui intègre les impacts négatifs de l'opération de simplification de sa structure capitalistique annoncée le 17 février 2016. L'opération d'optimisation de bilan visant, par la restructuration de dettes, à alléger le coût futur de la dette portée par Crédit Agricole SA, s'est traduite par une charge de 683 millions d'euro, partiellement compensée par les dividendes perçus des caisses régionales à hauteur de 256 millions d'euro. Par ailleurs, la déconsolidation des caisses régionales, réalisée au 1er trimestre en application de la norme comptable IFRS 5, a entraîné l'absence de comptabilisation de la contribution des caisses régionales au premier trimestre 2016 tout en permettant la perception des dividendes portant sur leur résultat 2015.

Le groupe BPCE communique quant à lui sur la cession de l'intégralité de sa participation résiduelle dans Nexity qui a permis de générer un produit de 39 millions d'euro sur le trimestre.

### **Une érosion des revenus dans la banque de détail**

Dans un environnement de taux bas, la banque de détail continue d'afficher des performances satisfaisantes, en poursuivant la transformation en profondeur de son modèle opérationnel et de relation avec les clients, afin de confirmer son potentiel de croissance et de rentabilité.

A 16,9 milliards d'euro, les revenus générés par les activités de banque de proximité subissent une érosion attendue après une excellente année 2015, s'inscrivant en recul de 1,3% (-223 millions d'euro).

Dans le contexte de taux d'intérêts très bas que subit le marché depuis 2014, le groupe Crédit Agricole SA souligne le volume particulièrement élevé des opérations de renégociations et de remboursements anticipés s'inscrivant dans le cadre de sa stratégie de développement de son fonds de commerce visant à gagner de nouvelles parts de marché grâce à un potentiel de fidélisation conséquent.

Par ailleurs, les groupes Société Générale et BNP Paribas soulignent le développement de leurs banques en ligne avec un niveau record d'entrées en relation sur le trimestre (+61 000 nouveaux clients chez Boursorama et +103 000 nouveaux clients pour Hello Bank !). BNP Paribas annonce également le renouvellement de son programme en faveur des entrepreneurs avec une enveloppe de financement de 10 milliards d'euro sur 2016.

Enfin, le groupe BPCE communique sur son association avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI) visant à financer des projets de croissance des entreprises innovantes avec une enveloppe de prêts contre garantis de 300 millions d'euro. Le groupe a également lancé le portail internet « Développement et Collectivités » pour mettre à disposition des élus locaux des outils de simulation budgétaire et de préparation pour leurs investissements communaux.

La dynamique déployée par tous les réseaux pour développer un nouveau modèle bancaire adapté aux nouveaux comportements des clients se traduit également par le développement d'une collecte globale soutenue notamment sur les dépôts à vue, et une bonne activité de crédit marquée par le dynamisme du marché habitat et la reprise des crédits aux professionnels et aux entreprises. Les encours de dépôts et de crédit affichent ainsi une progression moyenne respectivement de +4,9% et +3,6%.

Les réseaux internationaux réalisent des performances solides, plus ou moins marquées selon les zones géographiques.

Le groupe BNP Paribas communique sur une augmentation soutenue de son activité en Europe Méditerranée, notamment en Turquie et en Pologne avec un renforcement des ventes croisées dans le crédit à la consommation en Pologne et le bon développement de l'offre digitale de CEPTETEB en Turquie (247 000 clients), un an après son lancement.

Enfin, si la Société Générale tire profit de la dynamique commerciale de Komerčni Banka en République tchèque et de l'amélioration de l'activité générale en Europe de l'ouest, en Russie et en Afrique subsaharienne, la banque de proximité à l'international du groupe Crédit Agricole SA bénéficie des bonnes performances de ses filiales en Ukraine et en Egypte.

### **Une baisse marquée des revenus dans la banque de grande clientèle**

Les activités de banque grande clientèle enregistrent un début d'année mitigé avec des revenus de 6,8 milliards d'euro, en recul de 13,1% par rapport au 1er trimestre 2015 qui avait profité d'un environnement plus favorable.

Les revenus des activités de marché affichent une baisse du fait notamment d'un très fort attentisme des investisseurs pendant les deux premiers mois de l'année, marqués par

les inquiétudes sur la croissance globale et par les incertitudes sur les politiques monétaires. Une reprise sensible de l'activité de la clientèle a été cependant observée en fin de période, en lien avec la hausse du cours du pétrole et les annonces de la Banque Centrale Européenne.

Si les activités Actions réalisent une performance en retrait à la fois sur les activités de flux et sur les produits structurés pour l'ensemble des groupes, résultat de l'aversion au risque des investisseurs, les activités Taux, Change et Matières Premières enregistrent des performances contrastées selon les établissements.

Ainsi, alors que les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole SA font état d'une activité globalement en retrait, notamment sur le change et les matières premières, les groupes Société Générale et BPCE (Natixis) soulignent des résultats solides tirés respectivement par de bonnes performances sur le taux et les matières premières (Société Générale) et les activités asiatiques (Natixis).

Par ailleurs, à l'exception du groupe Société Générale qui observe une progression de ses revenus dans les activités de financement portées notamment par les financements de ressources naturelles, les trois autres groupes affichent des revenus en retrait conséquence d'un faible nombre d'opérations importantes réalisées sur le trimestre.

Enfin, les groupes BNP Paribas et Société Générale font état d'une bonne dynamique commerciale dans le métier « Solutions Investisseurs ». Si BNP Paribas annonce le gain de nouveaux mandats significatifs (Sampo Group, 25 milliards d'euros d'actifs), le groupe Société Générale communique sur les synergies de revenus réalisées avec l'intégration de Newedge.

### Une résilience des revenus observée dans les métiers de l'épargne

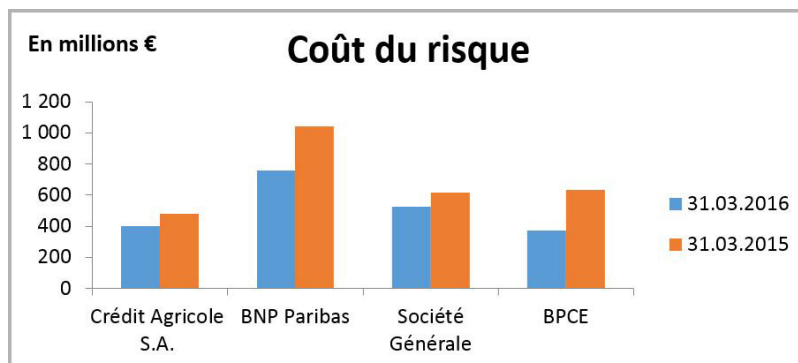
A 2,9 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne s'inscrivent en recul de 1,6% sur l'année (- 50 millions d'euro), dans un contexte de marché peu favorable.

Bien que les encours gérés en banque privée restent relativement stables sur le trimestre, les performances commerciales du métier sont, quant à elles, pénalisées à la fois par un double effet marché et change négatif, et par un positionnement attentiste de la clientèle entraînant un niveau de commissions moindre.

Les métiers de la gestion institutionnelle réalisent une performance solide dans l'ensemble des groupes, soutenue par une collecte positive notamment en Europe. Dans ce cadre, le groupe BPCE souligne le dynamisme de ses filiales DNCA, H2O et NAM dont la collecte permet d'atténuer l'impact des cessions de Snyder Capital Management et Capital Growth Management. De même, le groupe Crédit Agricole SA communique sur la dynamique commerciale d'Amundi qui réalise une collecte positive portée par le segment institutionnel dans un contexte de marché qui a renforcé l'aversion au risque de la clientèle de détail.

### Un coût du risque en repli

Au 31 mars 2016, l'analyse des évolutions du coût du risque montre une baisse généralisée dans tous les établissements : BPCE (-41%), BNP Paribas (-27%), Crédit Agricole SA (-16%) et Société Générale (-15%).



[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2016

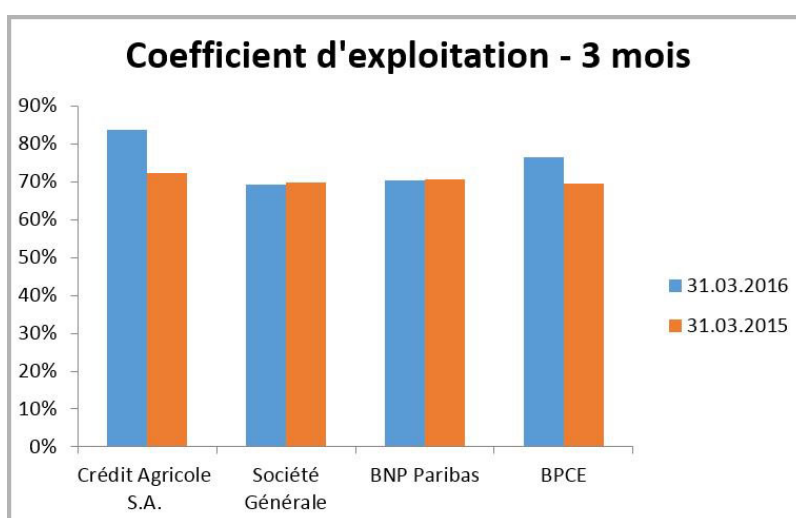
Malgré des provisions complémentaires enregistrées dans le secteur du pétrole et du gaz (banque de financement) dans les groupes Crédit Agricole SA et Société Générale, le coût du risque est en recul reflétant la bonne qualité des actifs dans les 2 groupes.

De même, grâce à une bonne maîtrise du risque à l'origine, à un environnement de taux bas et à une baisse des dotations chez BNL Banca (Italie), le groupe BNP Paribas diminue son coût du risque de 27% par rapport au 1er trimestre 2015.

Enfin, le groupe BPCE présente une baisse significative de son coût du risque (-41%). Au 1er trimestre 2015, le groupe avait opéré un changement de certains paramètres de calcul des provisions collectives.

### Une rentabilité résiliente

Conséquence directe de la baisse des baisses des PNB, le coefficient d'exploitation moyen s'établit à 74,9 % au 31 mars 2016 (contre 70,6 % sur la même période en 2015). Alors que les groupes BNP Paribas et Société Générale améliorent leur rentabilité opérationnelle, celle-ci affiche un recul chez BPCE au Crédit Agricole SA comparativement au 31 mars 2015.



[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2016

Tous les groupes font état de la hausse de leur contribution au Fonds de Résolution Unique européen qui, en application de l'interprétation IFRIC 21, a été prise en compte au premier trimestre pour la totalité de l'exercice 2016. Les contributions, d'un montant total à 1,2 milliard d'euro (soit une hausse de 29% par rapport à 2015), sont réparties comme suit :

<i>En millions d'euro</i>	2016	2015
BNP Paribas	578	539
BPCE	218	106
Crédit Agricole S.A.	201	175
Société Générale	197	101

[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Malgré la hausse de cette contribution, les charges restent maîtrisées dans l'ensemble.

Le groupe BPCE affiche un coefficient d'exploitation qui se dégrade de 7,1% en raison d'une baisse des revenus générés sur le trimestre (- 6,5%) associée à une progression des frais de gestion (+ 3%), essentiellement attribuable à la hausse de sa contribution au titre du FRU.

De même, bien que les charges aient légèrement baissées sur la période (-0,7%), la dégradation du coefficient d'exploitation dans le groupe Crédit Agricole SA (+11,2%) est largement attribuable à une baisse des revenus (-12,8%). Le groupe a, par ailleurs, annoncé le lancement de son plan Ambition stratégique 2020 avec 66 chantiers de mise en œuvre mettant notamment l'accent sur le renforcement des synergies de revenus et les économies de coût (900 millions d'euro de réductions de charges à horizon 2019).

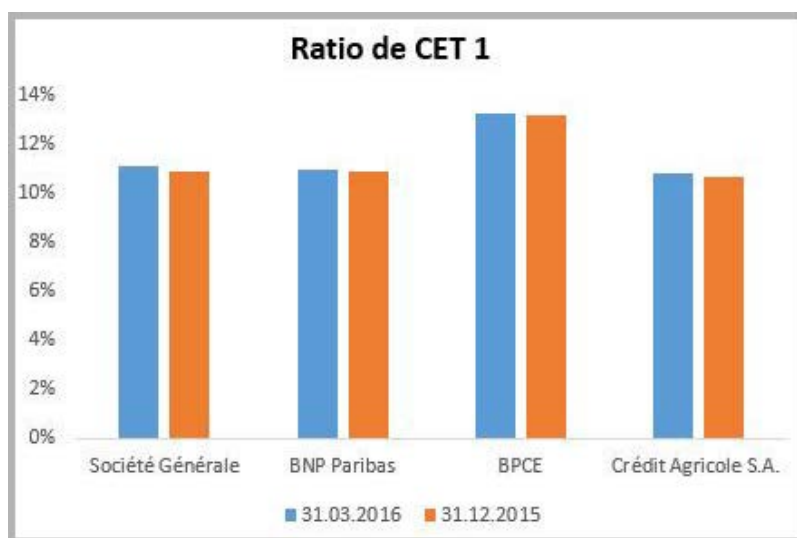
De même, dans un souci de contenir les frais de gestion, le groupe Société Générale a annoncé un plan d'économies complémentaire dans la Banque de Grande Clientèle visant à économiser 220 millions d'euro supplémentaires à horizon fin 2017 (pour des coûts de transformation non-récurrents de 160 millions d'euros). Ce nouveau plan vient s'ajouter aux deux précédents plans d'économies engagés depuis 2012 qui, au final, permettront de générer des économies annuelles à hauteur de 2 milliards d'euro sur la période 2012-2017, permettant de compenser la hausse des impôts et taxes et de dégager des marges de manœuvre pour investir dans ses activités en croissance. Par ailleurs, il convient de souligner que les frais de gestion du groupe sont impactés favorablement par le remboursement par la Commission Européenne d'une partie de l'amende payée au titre de l'affaire Euribor en décembre 2013 à hauteur de 218 millions d'euro.

En baisse de 2,3%, le repli des frais de gestion du groupe BNP Paribas est essentiellement marqué dans la Banque de Grande Clientèle en lien avec une activité moindre ce trimestre. Par ailleurs, les charges d'exploitation n'intègrent plus ce trimestre de coûts de transformation au titre du plan « Simple & Efficient » (110 millions d'euros au premier trimestre 2015), les derniers coûts au titre de ce plan ayant été enregistrés au quatrième trimestre 2015, conformément à l'objectif de départ.

### Un renforcement continu des fonds propres

L'augmentation des ratios de Common Equity Tier 1 (CET1) illustre une solide génération de capital pour l'ensemble des groupes et souligne leur capacité à gérer leur bilan en respectant les obligations réglementaires.

En effet, le ratio de CET 1 est de nouveau renforcé pour tous les établissements, celui-ci passant en moyenne de 11,4% au 31 décembre 2015 à 11,6% au 31 mars 2016, traduisant une progression de 0,2% en 3 mois.



[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2016

Si cette progression du Common Equity Tier 1 s'explique principalement par l'accumulation des résultats et le réinvestissement des dividendes pour l'ensemble des établissements, le groupe Crédit Agricole SA souligne également la hausse des plus-values latentes sur les AFS assurance.

Par ailleurs, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 sans mesures transitoires (entrée en vigueur en 2018). Ces ratios traduisent déjà un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% comme le montre le tableau ci-dessous.

<i>Ratio de levier (%)</i>	<b>31.03.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Société Générale	4%	4%
BNP Paribas	4%	4%
BPCE	4,7%	5%
Crédit Agricole S.A.	4,4%	4,6%

[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Enfin, confirmant leurs ambitions en matière de solidité de bilan, tous les groupes préparent la mise en place dans de bonnes conditions du mécanisme de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). Ainsi, si le groupe Crédit Agricole estime déjà son ratio TLAC à 19,4% (entrée en vigueur en 2019 à 19,5%), les groupes BNP Paribas et Société Générale présentent quant à eux leur plan d'action en prévision de l'entrée en vigueur du TLAC : émission de dettes senior éligible au TLAC de 10 milliards d'euro (BNP Paribas) et objectif de ratio global de solvabilité supérieur à 18% à fin 2017 (Société Générale).

### Une liquidité solide

A la suite de l'entrée en vigueur du LCR (Liquidity Coverage Ratio) au 1er octobre 2015, tous les groupes présentent des niveaux de ratios qui dépassent le minimum réglementaire en vigueur de 70% au 1er janvier 2016 :

- Société Générale : 139%
- BNP Paribas : 116%
- BPCE : > 110%
- Crédit Agricole SA : > 110%

Les banques continuent par ailleurs de présenter leurs réserves de liquidité (875 milliards d'euro au total, contre 853 milliards d'euro au 31 décembre 2015), démontrant ainsi que leur besoin de refinancement court terme est totalement couvert et qu'elles disposent d'une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

Enfin, tous les groupes poursuivent leurs actions pour renforcer leurs ressources stables. Dans ce cadre, les groupes Société Générale et Crédit Agricole SA ont présenté un bilan de liquidité en faisant ressortir l'excédent de leurs ressources stables par rapport à leurs emplois longs, à hauteur respectivement de 139 milliards d'euro et 114 milliards d'euro (contre 136 milliards d'euro et 108 milliards d'euro au 31 décembre 2015).

### Des perspectives encourageantes

Dans un environnement économique difficile, tous les groupes confirment leur volonté de poursuivre leur plan de transformation avec détermination pour continuer à créer de la valeur pour leurs clients et leurs actionnaires.

Fort d'un bilan sain et de ratios de solvabilité solides, les groupes sont confiants dans leurs perspectives pour l'année 2016, et continueront d'investir dans les leviers de croissance, tout en pilotant strictement les coûts et les risques.

Dans ce cadre, le groupe Crédit Agricole SA communique sur son nouveau plan « Ambition stratégie 2020 » qui a pour objectif de simplifier l'organisation capitalistique du groupe et de déployer un projet client ambitieux (axé sur le digital) tout en renforçant la dynamique de croissance de ses métiers cœurs et en améliorant durablement son efficacité industrielle.

De même, parallèlement au lancement de trois opérations de fusion de ses caisses régionales visant à générer des synergies, le groupe BPCE mène une réflexion approfondie sur un nouveau programme de transformation et d'excellence opérationnelle.

### Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides

investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 mars 2016 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole SA.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 3 mai 2016 : BNP Paribas
- 4 mai 2016 : Société Générale
- 10 mai 2016 : BPCE
- 12 mai 2016 : Crédit Agricole SA

A noter qu'à l'exception du premier graphique présentant le produit net bancaire et le résultat net l'étude a porté sur le groupe Crédit Agricole SA dans lequel les Caisses Régionales sont mises en équivalence à hauteur de 25 % et non du groupe Crédit Agricole qui les intègre à 100 % (le communiqué de presse du 17 février 2016 analysant le groupe Crédit Agricole SA).

A des fins de comparabilité, le pôle « banque de détail » de BPCE a été retraité et intègre les services financiers spécialisés.

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

[www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : [fr-kpmgfs@kpmg.fr](mailto:fr-kpmgfs@kpmg.fr).

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.